

IMPORTANCE FINANCIÈRE DES PLATEAUX

93 %

des clubs — les adhésions sont la source de financement majeure

73 %

des clubs paient pour l'accès aux plateaux

33 %

des clubs refusent des inscriptions — dont 78 % liés au manque de plateaux

80 %

des clubs ne reçoivent pas d'aide financière de leur fédération

52 %

des milieux scolaires refusent des inscriptions — manque de plateaux

27 %

des municipalités refusent des inscriptions — déficit de plateaux intérieurs

PISTES DE RÉFLEXION

1

60 % des clubs observent un exode d'athlètes

La mise en commun de ressources (entraîneur(euses), plateaux, expertises) pourrait-elle contribuer à rehausser le niveau d'encadrement offert?

2

Les nouvelles initiatives se butent à des enjeux de disponibilité

Est-ce que la disponibilité des plateaux limite la croissance des clubs, selon-vous?

3

La dépendance aux plateaux scolaires est généralisée

Comment structurer une réponse régionale impliquant l'ensemble des partenaires du territoire?

INSUFFISANCE MARQUÉE

Disponibilité jugée insuffisante



Plages horaires = défi principal



Aucun plateau intérieur



TRAVAIL COLLECTIF

Proportion ayant des ententes actives avec chaque type de partenaire

Acteurs	Municipal	Privé
Clubs sportifs	78 %	33 %
Milieux scolaires	78 %	78 %
Municipalités	-	28 %

L'objet principal des ententes scolaires est l'accès aux plateaux

BONS COUPS POUR S'INSPIRER

1

Créativité des plateaux

Utilisation élevée des plateaux extérieurs sans frais (mont Bellevue, parc Jacques-Cartier et Blanchard)

2

Mitchell-Montcalm

Partenariat avec une école primaire du quartier pour accéder à son plateau sportif après les heures de classe

3

Nouvelles infrastructures

Terrains multisports municipaux réaménagés (ex. : Canton d'Orford, Stanstead, Ham-Sud, Saint-Sébastien)

4

Ententes intermunicipales

Modèles pionniers à dupliquer (ex. : East Angus avec Canton de Westbury, Potton, Eastman avec Waterloo)

ENTRAÎNEUR(EUSES)

70 %

des milieux scolaires recrutent 20 entraîneur(euses) et + par année

23 %

des clubs recrutent 20 entraîneur(euses) et + par année

37 %

des municipalités n'ont aucune personne rémunérée pour l'animation sportive

Entraîneur(euses) bénévoles seulement

Milieux scolaires (sec.)  **27 %**

Milieux scolaires (coll.)  **20 %**

Clubs sportifs  **23 %**

BÉNÉVOLAT

97 % des clubs sportifs ont des bénévoles

83 % des bénévoles des clubs siègent sur le CA

66 % des bénévoles des clubs assurent la planification et l'organisation des activités

58 % des municipalités font appel à des bénévoles pour l'animation sportive

87 % des milieux scolaires offrent de la formation comme principal moyen de reconnaissance bénévole

57 % des clubs sportifs forment leurs bénévoles

12 %

des clubs sportifs n'ont aucune pratique de reconnaissance

10 %

des municipalités n'ont aucune pratique de reconnaissance

BONS COUPS POUR S'INSPIRER

1 Professionnalisation organisationnelle

Embauche de personnel à temps plein (coordo, direction, entraîneur(euse)), refonte de la gouvernance, formation des entraîneur(euses) et officiel(elles)

2 Initiatives RH structurantes

Grilles salariales, programme d'aide à la réussite des athlètes, formation des officiel(elles), gala sportif

3 Reconnaissance et fidélisation

Prix Dollard-Morin, Mérite sportif de l'Estrie et autres programmes existants

4 Se regrouper pour former et partager

Formation mutualisée (RSEQ et CSLE) sur des besoins communs. Partage d'espaces d'entreposage et des coûts

PISTES DE RÉFLEXION

1 Les formations portent majoritairement sur des compétences transversales

Considérant que les formations offertes aux entraîneur(euses) portent majoritairement sur des compétences transversales (éthique, sécurité, communication, premiers soins, gestion des parents), comment pourrions-nous tirer parti de ces besoins communs pour développer une offre de formation mutualisée et structurée à l'échelle régionale?

2 Polarisation entre organisations entièrement bénévoles et grandes organisations professionnalisées

Le secteur sportif municipal en Estrie repose très largement sur le bénévolat pour l'animation. Face à la polarisation observée, serait-il pertinent de développer des modèles hybrides (bénévolat + ressources partagées ou professionnelles) afin de réduire les écarts entre organisations?

3 Soutenir le bénévolat tout en favorisant une structuration durable

Comment pouvons-nous collectivement soutenir le bénévolat tout en favorisant une structuration durable et équitable du milieu sportif?

PORTRAIT RH

44 %

des clubs n'ont pas d'employé(e) rémunéré(e) pour les tâches administratives et la gestion

64 %

des emplois dans les clubs sportifs sont réguliers et à temps partiel

41 %

des mun. exigent une formation reconnue de leur personnel d'animation et 72 % des mun. n'offrent aucune formation complémentaire

TYPES DE PRATIQUE SPORTIVE

73 %

des clubs —
sport offert en
sport-études

73 %

des clubs —
pratique
organisée
exclusive

50 %

des activités
municipales
offertes en
pratique libre
exclusivement

Offre d'activités physiques dans la programmation

Milieus scolaires  **65 %**

Municipalités  **62 %**

Sport récréatif ouvert
à tous (scolaire)  **56 %**

NIVEAUX DE PRATIQUE SPORTIVE

100 %

des milieux scolaires —
sport récréatif en
parascolaire ou le midi

90 %

des clubs sont présents au
civil — découverte, initiation,
récréatif et compétitif

70 %

des clubs ont des
athlètes de niveau relèvé

40 %

des clubs ont des athlètes
de niveau excellence

PISTES DE RÉFLEXION

1 La pratique libre, frein au recrutement?

La pratique libre n'est pas le mandat premier des clubs sportifs. Cela peut-il être un frein au recrutement?

2 Un continuum réel entre les milieux scolaire et civil?

Existe-t-il un continuum réel entre les milieux scolaire et civil? Comment peut-il être renforcé ou construit? Quels liens et mécanismes de collaboration devraient être mis en place dans une perspective de développement global de l'athlète?

3 60 % des organisations observent un exode d'athlètes

Devons-nous renforcer l'offre régionale, ou plutôt mieux accompagner leur progression, incluant des passerelles vers des niveaux supérieurs hors région?

4 L'offre récréative, responsabilité des clubs, ou collective?

Sachant que tout développement débute par une offre récréative, est-ce que les clubs doivent supporter cette dernière? Est-ce une responsabilité collective?

CHIFFRES CLÉS

90 %

Clubs sportifs
sont présents au niveau
civil et couvrent tous les
niveaux, de la découverte
au compétitif

60 %

des organisations observent
un exode d'athlètes, motivé
par la recherche d'un
encadrement ou d'un niveau
de compétition supérieur

70 %

des clubs ont des
athlètes relèvé

40 %

des clubs ont des
athlètes d'excellence

BONS COUPS POUR S'INSPIRER

1 Récréatif et compétitif en parallèle

Certains clubs développent l'offre récréative et de découverte en parallèle du compétitif, pour les plus jeunes et les adultes (athlétisme, triathlon, ultimate, hockey, BMX, curling)

2 Initiations innovantes et accessibles

Portes ouvertes gratuites, cliniques ouvertes, *Famili-Tri*, *Novembre et mai en action*, pour faire découvrir le sport gratuitement et recruter dans l'accessibilité

3 Offre pour camps de jour et tout-petits

Développement d'une offre pour les camps de jour et les tout-petits, afin de permettre la découverte et l'initiation dans un cadre de développement récréatif